

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 9 juin 2026 à 19 h

Édifice municipal | Quartier Baker-Brook

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

Nancy Ann Landry	Maire
Michael Marmen	Directeur général
Jessica Raymond	Greffière

CONSEILLERS PRÉSENTS :

Conseiller général :	Bernard Soucy
Conseiller général :	Lloyd Plourde
Quartier Saint-François :	Rino Levasseur
Quartier Lac Baker :	Ronald Cormier
Quartier Clair :	Richard Michaud
Quartier Baker-Brook :	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin

Présences dans la salle : 0.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h. Madame la Maire souhaite la bienvenue.

2. Constatation du quorum

Tous les membres du Conseil sont présents. Le quorum est constaté.



3. Déclaration divulguant un conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'Ordre du jour

Résolution n° 2026-06-09 (1)

Proposé par le conseiller Ronald Cormier

Appuyé par le conseiller Bernard Soucy

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du jour, tel qu'il a été présenté.

Motion adoptée.

5. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures

Aucun.

6. Présentation, délégation officielle, pétition et demande d'information

Aucune.

7. Présentation des rapports de la Maire et des Conseillers

Madame la Maire présente son rapport d'activités pour le mois de mai, qui est annexé au procès-verbal.

8. DOSSIERS MUNICIPAUX

LÉGISLATIF

a) Nomination d'un Maire suppléant

Résolution n° 2026-06-09 (2)

Proposé par le conseiller Ronald Cormier

Appuyé par le conseiller Rino Levasseur

Il est résolu, tel que prescrit par le paragraphe 48 (3) de la *Loi sur la gouvernance locale*, L. N.B., 2017, chapitre 18, ainsi que par l'Arrêté n° 2023-01.01 - Arrêté procédural du Conseil de la Ville de Haut-Madawaska, que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska nomme M. Georges Michaud à titre de Maire suppléant.

Il est également résolu que cette résolution abroge la résolution n° 2024-12-17 (4).
Motion adoptée.

- b) Signature du formulaire de conformité au Code de déontologie – Arrêté n° 2023-02.01

Faisant suite à l'assermentation du Conseil municipal du 26 mai dernier, les membres du Conseil sont prescrits de se conformer au Code de déontologie de la Ville. Tous les membres du Conseil ont donc signé le formulaire de conformité au Code de déontologie, l'Arrêté n° 2023-02.01.

ADMINISTRATION

- c) Nomination des membres votants pour l'Assemblée générale spéciale de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick

Résolution n° 2026-06-09 (3)

Proposé par le conseiller Lloyd Plourde

Appuyé par le conseiller Bernard Soucy

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska nomme Mme Nancy Ann Landry, Maire et M. Ronald Cormier, Conseiller du Quartier Lac Baker, à titre de membres votants pour l'Assemblée générale spéciale de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick qui a lieu le 26 juin prochain.

Motion adoptée.

FINANCES

- d) Nomination de signataires pour la Ville de Haut-Madawaska

Résolution n° 2026-06-09 (4)

Proposé par le conseiller Bernard Soucy

Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska accepte la nomination des employés municipaux et membres du Conseil suivants en tant que signataires pour les comptes bancaires de la Ville de Haut-Madawaska (compte avec opérations du Fonds de fonctionnement général, n° 048420902762 et compte avec opérations du Fonds de fonctionnement de l'eau et d'évacuation des eaux usées, n° 048420197389) à partir d'aujourd'hui, soit le 9 juin 2026 :

Nancy Ann Landry | Maire
Georges Michaud | Maire suppléant
Michael Marmen | Directeur général et Greffier adjoint
Serge Dionne | Directeur général adjoint et Directeur des finances
Jessica Raymond | Greffière

Il est également résolu que la résolution antérieure de nomination de signataires pour les comptes bancaires mentionnés ci-haut de la Ville de Haut-Madawaska, la résolution n° 2025-01-07 (3), soit abrogée par l'adoption de celle-ci.

Motion adoptée.

PROTECTION

- e) Nomination de M. Keven Boucher à titre de pompier volontaire – Quartier Saint-François

Résolution n° 2026-06-09 (5)

Proposé par le conseiller Rino Levasseur

Appuyé par le conseiller Bernard Soucy

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska approuve la nomination de M. Keven Boucher à titre de pompier volontaire pour la Brigade d'incendie de la Ville de Haut-Madawaska, Quartier Saint-François.

Motion adoptée.

9. Questions différées antérieurement

Aucune.

10. Affaires nouvelles

- a) Correspondances

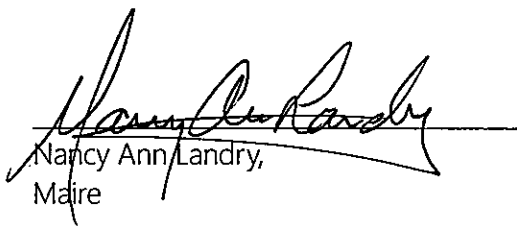
i) Énergie NB : lettre de la présidente-directrice générale

11. Questions du public

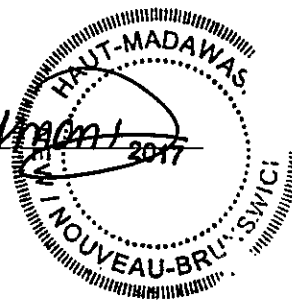
Aucune.

12. Levée de la séance

L'ajournement est proposé par le Conseiller Lloyd Plourde à 19 h 21.


Nancy Ann Landry,
Maire


Jessica Raymond,
Greffière



Rapport de la Maire Nancy Ann Landry

Mai 2026

Date	Description
	Réunion extraordinaire de la CSRNO (<i>Teams</i>)
4 mai 2026	Rencontre avec la Première Ministre, Mme Susan Holt, le Vice-Premier Ministre, M. René Legacy et la député Madawaska-les-Lacs-Edmundston, Mme Francine Landry
5 mai 2026	Rencontre avec les médecins
6 mai 2026	Réunion avec le comité du parc d'eau
12 mai 2026	Réunion au sujet des sports et loisirs au Complexe multifonctionnel, Quartier Clair avec Mmes Anick Haché et Gail Dubé de la Société de développement régional (SDR)
16 mai 2026	Soirée l'Univers de Nicole Somers, Maire de la Ville de Saint-Quentin
20 mai 2026	Conférence de presse pour le programme « Planète Jeunesse » de la Commission de services régionaux Nord-Ouest
21 mai 2026	Réunion avec le Partenariat local en immigration Haut-Saint-Jean
22 mai 2026	Discussion avec la Société culturelle de Saint-François
25 mai 2026	Assemblée générale annuelle de la Corporation de développement économique et communautaire du Nord-Ouest (CDÉCNO) et de la Coopérative d'investissement du Nord-Ouest (COVESTNO)
27 mai 2026	Assemblée générale annuelle de la Bibliothèque publique Mgr Plourde
27 mai 2026	Rencontre avec Mme Nicole Somers, Maire de la Ville de Saint-Quentin et Mme Lise Rousselle, Maire de Vallée-des-Rivières pour la Commission de services régionaux Nord-Ouest

**Office of the President and Chief Executive Officer
Bureau de la présidente-directrice générale**

May 29, 2026

Honorable maire Eric Marquis

Ville d'Edmundston

eric.marquis@edmundston.ca

Honorable mairesse Nancy Ann Landry

Haut-Madawaska

nancy.landry2025@hotmail.com

Chers maires Marquis et Landry,

Nous vous remercions de votre engagement et de votre collaboration continus avec Énergie NB en ce qui concerne la fiabilité de l'approvisionnement en électricité dans la région d'Edmundston et de Haut-Madawaska. Nous reconnaissons l'importance d'un réseau de transport fiable pour vos résidents, vos entreprises et vos collectivités, et nous apprécions l'occasion qui nous est donnée de vous faire part des dernières nouvelles concernant nos travaux et nos priorités.

En ce qui concerne les lignes de transport L0088 et L0089, Énergie NB entreprendra des travaux de modernisation des infrastructures dans le cadre de son programme de prolongation de la durée de vie des lignes de transport. Ces travaux comprennent le remplacement de 14 structures sur chaque ligne et le réajustement de la hauteur des conducteurs existants. Ils sont motivés par l'âge des infrastructures et par des problèmes de faible dégagement au-dessus du sol identifiés sur l'île Madawaska. Ces travaux sont prévus depuis un certain temps et sont nécessaires pour maintenir un fonctionnement sûr et fiable dans la région.

Nous tenons à souligner que ces travaux n'ont aucune incidence sur la priorité accordée à la ligne de transport L0070 ni sur les ressources qui lui sont consacrées. Bien qu'Énergie NB continue de faire avancer plusieurs projets à travers la province, notamment les lignes L0088 et L0089, ces efforts n'ont aucune incidence sur les travaux en cours visant à répondre aux préoccupations que vous avez soulevées concernant la fiabilité de la ligne L0070.

Les problèmes survenus sur la ligne L0070 depuis l'été dernier sont traités en priorité, et des progrès significatifs ont été réalisés. Les problèmes critiques liés au dégagement de la ligne ont été résolus, et d'autres préoccupations potentielles en matière de dégagement sont activement gérées au cours de l'année en cours.

Une inspection détaillée au sol de la ligne L0070 a été réalisée en 2025, et des travaux de gestion de la végétation ont également été effectués cette année-là. À l'avenir, un tronçon de 20 kilomètres de la ligne devrait faire l'objet d'un élargissement de l'emprise en 2027. En amont de ces travaux, une inspection détaillée de ce tronçon sera répétée à l'été 2026 afin de confirmer qu'aucun nouveau problème n'est apparu.

Énergie NB a également achevé un examen des isolateurs à poteaux latéraux sur la ligne L0070. Cette inspection a révélé qu'un isolateur de poteau latéral supplémentaire doit être remplacé, et les préparatifs sont en cours pour ce remplacement.

Nous réaffirmons également notre engagement en faveur d'une deuxième ligne de transport d'électricité dans la région. Les travaux de conception sont en cours. Les délais peuvent être influencés par des facteurs tels que l'accès aux terrains auprès des propriétaires fonciers, les autorisations environnementales et les délais d'approvisionnement en matériaux. Malgré ces facteurs, Énergie NB reste déterminée à faire avancer ce projet aussi rapidement que possible, dans la mesure du raisonnable, afin de renforcer la fiabilité du réseau et d'assurer la résilience à long terme de la région.

Nous comprenons les préoccupations soulevées par vos bureaux et vos électeurs, et nous restons déterminés à apporter à la fois des améliorations à court terme et des solutions à long terme.

Je vous remercie encore une fois pour votre leadership et votre collaboration sur cette question importante.

Cordialement,



Lori Clark
Présidente-directrice générale